



Solidaires, Unitaires et Démocratique  
Syndicat SUD-RATP

## RETRAITES

### Retraites

# 3 avril : grève et manifestation !

■ La prétendue concertation avec les organisations syndicales a fait long feu ■ Le gouvernement affiche sa volonté de faire passer en force son projet, qui est celui du Medef ■ Après la forte mobilisation du 1er février, la grève du 3 avril est une nouvelle étape dans la construction du rapport de forces nécessaire pour faire échec au projet gouvernemental !

### Les exigences du Medef...

Les revendications du Medef sont connues : il s'agit de faire cotiser les salariés plus, et plus longtemps, pour leur verser, moins et moins longtemps, des retraites plus aléatoires.

Après avoir obtenu du gouvernement Balladur en 1993 un premier recul important des droits des salariés du privé, le Medef exige maintenant que le nombre d'annuités passe de 40 à 43 pour tous, pour le privé comme pour le public. Pour cela, le patronat a besoin de « faire sauter le verrou » des régimes spéciaux et des fonctionnaires, qui sont toujours à 37,5 annuités maximum, comme l'étaient aussi les salariés du privé avant 1993. Une fois les fonctionnaires passés aux 40 annuités, il sera alors possible de passer tout le monde à 43, voire 45 annuités !

### ... aux conséquences désastreuses !

Compte tenu de l'âge moyen d'entrée dans la vie active (22/24 ans) et des nombreuses interruptions au cours de cette vie active (chômage), il deviendra de plus en plus difficile pour les salariés d'obtenir ce nombre d'annuités. Les femmes, qui ont souvent des carrières incomplètes (temps partiel, congés parentaux...) seront les premières concernées. Pour le Medef, une bonne retraite c'est une retraite qui n'est jamais versée, ou alors pas complètement !

Quand on rétorque au patronat qu'il est irréaliste de vouloir faire travailler les gens jusqu'à 68 ou 70 ans alors qu'il y a déjà 3 millions de chômeurs, autant de temps partiel, et que la majorité des salariés de plus de 57 ans

sont déjà hors du travail, il revendique des aides et des exonérations fiscales et sociales pour embaucher les personnes âgées. À côté des "emplois-jeunes", « le Medef veut maintenant des "emplois vieux" !

### Le Gouvernement joue la montre...

Le Gouvernement entend donner satisfaction aux revendications patronales ; mais il veut le faire en évitant les conflits sociaux prévisibles sur ce dossier : il veut éviter un nouveau « Décembre 95 » ! Il avance en prônant la concertation, tout en multipliant les déclarations sur l'inéluctabilité des réformes. Le recours aux « experts » et aux "rapports" ayant été jugé suffisant, Raffarin passe maintenant à une phase importante "d'information" : les pleines pages mensongères (« nous allons sauver la répartition »), signées des partis de la majorité ou du ministère de l'emploi, se suivent dans la presse écrite. Les tournées, dans les Conseils économiques et sociaux régionaux programmées par des ministres, ont aussi cet objectif : remplir les pages des quotidiens régionaux et essayer de convaincre quelques interlocuteurs rencontrés à ces occasions.

### ... avec une concertation bidon !

Et la "concertation" pratiquée au niveau national n'a pas pour but de prendre en compte les revendications exprimées par les organisations syndicales et les salariés. L'exemple d'Edf-Gdf est édifiant : le gouvernement prétend toujours que "sa" réforme se fera, quel que soit l'avis des salariés. La stratégie de Raffarin diffère de celle de Juppé en 1995 qui a voulu attaquer

De front l'ensemble du secteur public. Le gouvernement actuel veut diluer les confrontations dans l'espace et dans le temps. Dans un premier temps, les fonctionnaires passeraient à 40 annuités ; puis seraient modifiés les régimes spéciaux, entreprise par entreprise (SNCF, RATP, Banque de France, etc...) afin d'éviter un tous ensemble des secteurs directement concernés ; dans un troisième temps c'est le régime général qui serait de nouveau attaqué. La très forte campagne médiatique engagée par le gouvernement vise à faire passer l'idée que les «réformes» proposées par le gouvernement sont inévitables pour sauver le droit à la retraite, moyennant quelques sacrifices de ceux qui sont désignés comme les privilégiés ! Les intentions du gouvernement sont maintenant connues :

Il est temps d'engager la riposte pour ne pas laisser faire ces reculs.

La concertation annoncée par le gouvernement est un leurre qui ne sert qu'à lui faire gagner du temps.

**PRIVE, PUBLIC, IMPOSONS TOUS ENSEMBLE NOS REVENDICATIONS !**

Abrogation de la réforme Balladur de 1993, avec le retour à 37,5 années de cotisation pour les salariés du privé, l'indexation des retraites sur les salaires, et le calcul des retraites sur les dix meilleures années

Maintien des 37,5 annuités pour les fonctionnaires et assimilés et défense des régimes spéciaux.

Droit à la retraite à 60 ans maximum à taux plein et départ anticipé pour les travaux pénibles.

Le système de retraite par répartition a fait ses preuves, il est le garant de la solidarité entre générations. Il doit être renforcé par une politique créatrice d'emplois, par une autre répartition des richesses et une augmentation des salaires, par une hausse des cotisations patronales, par un rejet des fonds de pension et de l'épargne salariale.

**A la RATP, dès maintenant, il faut montrer à la direction qu'il hors de question de négocier le système des retraites.**

**La position de SUD RATP METRO et RER est très claire :  
*Pas de négociation, pas de concertation, pas de consultation !***

**Il faut maintenir nos acquis et notre régime spécial en matière de retraites :  
37, 5 annuités de cotisation.**

**Maintien du taux de remplacement moyen de 78% net.**

**Maintien du 1/5 eme et la possibilité de partir en retraite avec 25 de service et 50 ans d'âge.**

**Maintien du calcul de la pension sur les six derniers mois.**

**Une riposte unitaire s'impose contre les projets gouvernementaux.**

**Le 3 avril, une journée d'action interprofessionnelle est organisée dans toute la France pour défendre le système des retraites.**

**Le syndicat SUD RATP a décidé de s'y associer et a déposé un préavis de grève de 24 heures pour cette journée d'action.**

**Une manifestation est prévue de REPUBLIQUE au GRANDS AUGUSTINS  
Rendez-vous à 13heures Bd du temple, théâtre Dejaset.**